

10 Mar 2023 -15:48

Appartient à Conseil des ministres du 10 mars 2023

Adaptation de la liste des biens transférés de Belgacom à l'État belge

Sur proposition de la ministre des Entreprises publiques Petra De Sutter, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal annulant un ancien transfert de deux biens immeubles de Belgacom/Proximus à l'État belge.

Par erreur, l'arrêté royal du 4 octobre 2001 prévoyait le transfert de deux biens immeubles sis à Oudenburg, à savoir une centrale téléphonique située à Kasteeldreef 2 et une station de renforcement souterraine à Zwaanhoek.

Ces biens immeubles ont été utilisés sans interruption par Belgacom/Proximus pour son infrastructure de télécommunications et l'entreprise a supporté tous les coûts y afférents. Pour corriger cette erreur, il convient de retirer les biens immeubles de la liste des biens immeubles transférés, avec effet rétroactif.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Petra De Sutter, Vice-Première ministre et ministre de la
Fonction publique, des Entreprises publiques, des
Télécommunications et de la Poste
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50
1000 Bruxelles
Belgique
<https://desutter.belgium.be>
info@desutter.fed.be

Alban Brian
Porte-parole (FR)
+32 470 70 17 99
alban.brian@desutter.fed.be

Bram Sebrechts
Porte-parole (NL)
+32 498 27 31 91
bram.sebrechts@desutter.fed.be